



SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES

Offre d'emploi 4000FB76

Informations générales

Fonction:	Attaché-e en comptabilité et en contrôle comptable notamment en matière de recettes non fiscales (m/f/x)
Nombre d'emplois vacants:	1
Statut	Employé-e
Procédure:	Accession au niveau supérieur
Administration:	Bruxelles Finances et Budget
Direction:	Entité du Comptable régional
Localisation: Info	Iris Tower – Place St-Lazare 2, 1035 Bruxelles
service public:	http://servicepublic.brussels/
Date limite dépôt	26/04/2023
candidatures :	

Description de la fonction

En tant qu'**Attaché-e en comptabilité et en contrôle comptable notamment en matière de recettes non fiscales** à l'Entité du Comptable régional vos missions sont :

- vous assurez la tenue de la comptabilité des comptes généraux spéciaux, l'élaboration et le suivi des budgets ainsi que les reporting mensuel/annuel
- vous gérez de façon autonome le suivi administratif de dossiers relatifs aux créances non-fiscales ainsi que le contrôle comptable de ces créances
- vous contribuez au bon fonctionnement de l'administration et véhiculez les valeurs d'un service public de qualité en collaborant à une gestion rigoureuse et saine des finances de la région

Activités générales liées à ces missions :

- vous encodez les écritures de créances douteuses, surséances indéfinies, irrécouvrables et pertes ainsi que la réduction de valeur



SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES

- vous suivez l'élaboration du budget nécessaires à la clôture des droits constatés annulés et vous assurez le suivi des budgets
- vous assurez le suivi des recouvrements forcés auprès des différents services juridiques
- vous mettez à jour les procédures comptables en matière de recouvrement et de suivi de créances non fiscales
- vous assurez le suivi des remarques de la Cour des Comptes concernant les recettes non-fiscales
- vous assurez le suivi des notes/lettres d'orientation, POP et KPI liés au contrôle de gestion
- vous vérifiez les encodages des recettes non-fiscales à l'aide des différents contrôles mis en place et vous créez de nouveaux contrôles en fonction des besoins
- vous veillez à l'application correcte et régulière des procédures comptables et des législations liées à l'encodage des recettes non-fiscales
- vous donnez des instructions, indications et/ou explications claires, précises, proportionnées et adaptées
- vous accompagnez au quotidien et former les comptables des recettes, les ordonnateurs et les gestionnaires de dossiers en recettes
- vous identifiez et signalez les problèmes et vous proposez des solutions
- vous assurez la gestion des tâches administratives et la gestion des informations et des documents nécessaires au bon accomplissement des missions
- vous vous tenez au courant de l'évolution des législations, matières et/ou techniques relatives à la fonction
- vous assurez le transfert des connaissances de votre domaine d'expertise utiles à l'exercice des fonctions au sein de la SPRB
- vous respectez les obligations des travailleurs en matière de bien-être au travail

Situation au sein de l'organisation

L'Entité du Comptable régional est chargée :

- de tenir la comptabilité conformément aux prescrits légaux et de présenter le compte général (préparé par la Direction de la Comptabilité) à la Cour des Comptes. Le compte général des Services du Gouvernement représente la situation patrimoniale de l'ensemble du Service Public Régional de Bruxelles.
- de définir et de valider les systèmes comptables destinés à fournir ou à justifier les informations comptables et d'assurer le contrôle comptable. Ce contrôle comptable est un ensemble de procédures comptables qui vise à vérifier l'exactitude et la fiabilité des enregistrements dans les comptes et dans les autres documents comptables et à assurer la protection du patrimoine.



SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES

- d'établir le compte consolidé de l'entité régionale. Le compte est dit «consolidé» parce qu'il fusionne tous les comptes généraux des différentes entités comptables (OAA et SPRB) composant l'entité régionale en un seul et même compte.
- d'être le point de contact unique avec la Cour des Comptes.

Votre profil

Expérience exigée¹

Attention! Pour pouvoir participer à cette procédure de sélection, vous devez satisfaire aux conditions suivantes en matière d'expérience :

Vous disposez d'une expérience professionnelle de **minimum 3 ans** dans le domaine de la **comptabilité**, en ayant effectué au moins **3 des 4 tâches** suivantes :

- comptabilisation des créances douteuses et irrécouvrables
- contrôle interne des comptables trésoriers en recettes
- vérification les comptabilisations des comptables trésoriers dans le module SAP SD ou dans un module équivalent
- comptabilisation des recettes et des créances comptables (notamment les créances douteuses et irrécouvrables)

Connaissance

- **Vous disposez d'une bonne connaissance dans les législations propres à la comptabilité des recettes non-fiscales au sein du SPRB (OOBCC et l'arrêté des acteurs financiers)**

Compétences fonctionnelles

- Vous traitez et résolvez les problèmes de manière autonome, vous cherchez des alternatives et mettez en œuvre les solutions.
- Vous fournissez des conseils à vos interlocuteurs et vous développez avec eux une relation de confiance basée sur votre expertise.
- Vous vous impliquez et démontrez de la volonté et de l'ambition afin de générer des résultats et assumez la responsabilité de la qualité des actions entreprises.

¹ Soyez particulièrement précis-e lorsque vous décrivez votre expérience de travail dans le CV. Nos responsables de sélection utilisent cette information pour le screening qualitatif des CV.



SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES

La motivation et la connaissance en gras sont considérées comme très importantes pour la fonction et auront donc un poids plus important dans le calcul du score final.

Atouts

- Vous disposez d'une expérience en donner des formations ou refreshing cours.
- Vous travaillerez dans un environnement bilingue. La connaissance du néerlandais est donc un atout.

Nous offrons

Echelle de traitement : **A101**

Traitement de départ (traitement brut mensuel, déjà adapté à l'index actuel, allocations réglementaires non incluses) : 3.797,98 €

Aménagement raisonnable de la procédure de sélection pour les personnes handicapées

Le Service public régional de Bruxelles mène une politique d'Égalité des chances et de diversité. Dans ce cadre, nous veillons à garantir l'égalité des chances, de traitement et d'accès à nos procédures de sélection aux candidats avec handicap/trouble/maladie, en proposant des aménagements raisonnables leur permettant d'être testés sur leurs compétences, dans des conditions qui ne les défavorisent pas par rapport aux autres candidats. Vous pouvez envoyer un mail à la personne reprise sur la première page dans le point « info procédure ».

Procédure

Vous avez dernièrement réussi les premières épreuves de la procédure d'accession vers le niveau A. Vous devez à présent passer l'épreuve orale. Seul-e-s les candidat-e-s répondant à toutes les exigences pour cette fonction et répondant à toutes les conditions de participation seront vu-e-s en entretien.

Cette épreuve consiste en **un entretien (1h), précédé d'un test pratique (1h)**, qui évaluent la concordance des compétences et connaissance des candidats avec les exigences spécifiques de la fonction ainsi que leur motivation, leurs intérêts et leurs affinités pour le domaine d'activité. Votre C.V. sera utilisé comme information complémentaire lors de l'entretien donc veillez à ce qu'il soit le plus complet possible.

Le minimum requis pour réussir cette épreuve est de 60%.

A égalité de points, la priorité sera donnée à la personne ayant obtenu le plus grand nombre de points à la partie 'motivation'.

Le SPRB a décidé que les épreuves orales peuvent se dérouler soit virtuellement, via l'application Teams (Attention, ce seront des appels vidéos, la webcam est donc nécessaire) ou soit en présentiel.